



VOUS AVEZ ACCUEILLI UN NOUVEL ENFANT DANS VOTRE FAMILLE?

Plantez un arbre en son honneur!

Au cours de l'année 2023, votre famille s'est agrandie et vous avez accueilli un nouveau petit bébé? Soulignez son arrivée en participant au programme Un nouvel enfant, un arbre.

Par ce geste, vous contribuez au verdissement et à l'embellissement de votre ville en plus d'offrir un environnement de qualité aux familles lévisiennes pour les générations actuelles et futures.

Comment s'inscrire?

Consultez les critères d'admissibilité du programme et **inscrivez-vous avant le 31 janvier 2024.**

Inscription et conditions de participation :

► ville.levis.qc.ca, section *Un nouvel enfant, un arbre*



TU AS UNE IDÉE POUR AMÉLIORER TA COMMUNAUTÉ?

Le Programme de soutien aux initiatives citoyennes peut t'aider à réaliser un projet collectif ayant un impact positif et durable pour Lévis.

- Projet de partage de connaissances entre citoyens
- Nettoyage de rues ou de berges
- Activité d'entraide matérielle, de partage ou d'échange
- Animation de quartier
- Fabrication collective : nichoirs, bacs à jardin, boîtes à livres
- Autres projets



Parle-nous de ton projet!



Corporation de développement communautaire de Lévis
418 603-3785
participation@cdclevi.ca
cdclevi.ca



CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LÉVIS
MOBILISER • DÉVELOPPER • PROMOUVOIR

Chouette, un concours!

Menstruation
zéro déchet



À gagner :
5 cartes-cadeaux
de 100 \$ au Sento Spa
Participez jusqu'au 31 octobre

► ville.levis.qc.ca



Avec le soutien de
RECYC-QUÉBEC
Québec

**Les os de poulet,
au compost
on les met !**



Lévis

CONSULTATION PUBLIQUE

Une séance de consultation est prévue le 24 octobre 2023, à 18 h, au 2175, chemin du Fleuve, salle du conseil, secteur Saint-Romuald. Lors de cette séance, le projet de règlement suivant sera présenté :

- **Projet de règlement RV-2023-34-10 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (concordance du schéma au Règlement n° 2023 109 modifiant le Règlement n° 2011-55 édictant le plan métropolitain d'aménagement et de développement, ajustements du périmètre d'urbanisation dans les secteurs Saint-Étienne-de-Lauzon et Sainte-Hélène-de-Breakeyville)**

Ce projet de règlement vise à modifier le schéma d'aménagement et de développement en ajoutant une superficie de 1,59 ha dans le périmètre d'urbanisation dans le secteur de Breakeyville et en soustraira 2,82 ha dans le secteur de St-Étienne-de-Lauzon. Cette modification donne suite à une décision de la CPTAQ.

Une consultation écrite, accompagnant l'assemblée publique de consultation, aura lieu du 10 au 23 octobre 2023.

Les citoyens sont appelés à émettre des commentaires par écrit sur le projet de règlement ci dessus par l'entremise de l'adresse courriel identifiée à l'avis public.

Consultez les avis publics à l'adresse suivante ► ville.levis.qc.ca/taxes-permis-règlements/avis-publics

APPELS D'OFFRES

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LA GESTION ANIMALIÈRE À LÉVIS

NO 2023-50-103

Dépôt des soumissions : au plus tard à 14 h 00, heure en vigueur localement, le 19 octobre 2023, date et heure de la réception des soumissions.

SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DES RIVES ET DU LITTORAL SUR UN TRONÇON DU RUISSEAU CANTIN ET LE RETRAIT D'UN PONCEAU

NO : 2023-55-118

Dépôt des soumissions : au plus tard à 14 h 00, heure en vigueur localement, le 2 novembre 2023, date et heure de la réception des soumissions.

ACQUISITION ET LIVRAISON D'HABITS INDIVIDUELS DE PROTECTION POUR LE SERVICE INCENDIE DE LA VILLE DE LÉVIS

NO : 2023-55-119

Dépôt des soumissions : au plus tard à 14 h 00, heure en vigueur localement, le 6 novembre 2023, date et heure de la réception des soumissions.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

AVIS PUBLIC

ENTRETIEN DES PATINOIRES EXTÉRIEURES DE LA VILLE DE LÉVIS

La Ville de Lévis procède présentement à des demandes de prix pour le déneigement, l'arrosage et la surveillance des patinoires extérieures et des glissades pour la saison 2023-2024.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents afférents sur le site Web de la Ville de Lévis au ► ville.levis.qc.ca/avispublic en consultant la section *Demandes de prix*.

La date limite de réception des prix est prévue le **16 octobre 2023 avant 14 h 00** et les prix devront être soumis par courriel à l'adresse : mrobichaud@ville.levis.qc.ca.

Pour toutes informations, vous pouvez joindre M. Martin Robichaud par courriel à l'adresse : mrobichaud@ville.levis.qc.ca ou par téléphone au 418 835-4960 poste 4469.

Voici la liste des patinoires concernées par secteur :

CHAUDIÈRE-EST

Sainte-Hélène-de-Breakeyville

parc Ian-Breakey

Charny

parc Maréchal-Joffre
parc de la Rivière

Saint-Jean-Chrysostome

parc Quatre-Saisons
parc Champigny
parc de la Paix
parc du Moulin
parc du Trappeur
parc Saint-Louis
parc Place Centre-Ville
parc de l'Alsace

Saint-Romuald

parc du Paysan
parc Lavoisier
parc Saint-Télésphore

CHAUDIÈRE-OUEST

Saint-Étienne

parc Grandes-Pointes
parc Ludger-Bastien

Saint-Rédempteur

parc Turcotte
parc Renaud-Maillette

Saint-Nicolas

parc Jean-Dumets
parc Soleil
parc de la Pruchière
parc des Plateaux
parc de l'Envol
parc de l'Érablière
parc du Coteau-Chevreuil
parc du Replat
parc Le Carrefour

DESJARDINS

Lévis

parc Faubourg du Golf
parc de l'Anse-Tibbits
parc des Marguerites
parc Mercier
parc de la Paix
parc Domaine des Bois
parc Georges-Berberi
parc Sainte-Marie
parc des Oiseaux
parc Patro de Lévis
parc Bienville
parc des Peintres-Québécois
parc Christ-Roi
parc Belle-Vue
parc de l'Auberivière
parc Lamartine
parc des Opales

Pintendre

parc Olympique (Centre des loisirs)
parc Lac Baie d'Or

VENTE DE BULBES ET DE PLANTES POUR CENTRAIDE

Offert uniquement aux citoyens de Lévis

L'équipe d'horticulteurs de la Ville de Lévis a entrepris un projet innovant visant à mettre en vente des bulbes de plantes récupérés, qui auraient autrement été envoyés au compost. L'objectif principal de cette initiative est de soutenir la campagne Centraide, en remettant 100 % du fruit de la vente en don, tout en évitant le gaspillage de ressources précieuses. Cette activité permettra de mobiliser l'équipe d'entretien des espaces verts qui s'engage bénévolement pour la cause.

Les motivations derrière cette initiative sont multiples :

- Éviter le gaspillage
- Gérer les ressources de façon responsable
- Encourager l'équipe de l'entretien des espaces verts
- Soutenir Centraide

La vente aura lieu le **samedi 14 octobre, de 9 h à 12 h, au 470, 2^e Avenue, secteur Saint-Romuald.**

Les personnes intéressées pourront se présenter en voiture. La distribution des bulbes et le paiement se feront au volant en circulant directement dans l'entrepôt.

Les bulbes seront vendus au prix de 5 \$ pour 2 unités (maximum de 20 unités par personne). Le paiement pourra être effectué en argent comptant seulement.

Entre 600 et 700 bulbes et plantes seront mis en vente. Voici les variétés qui seront offertes :

- Alocasia
- Bananier Musa
- Canna Cleopatra (environ 500 unités)
- Colocasia

Conseils: apportez une boîte en carton ou un sac en papier pour transporter les plantes.

Arrivez tôt! Premiers arrivés premiers servis. Vente jusqu'à midi ou jusqu'à épuisement des unités.

L'intégralité des fonds récoltés lors de la vente ira à Centraide. Nous espérons que cette vente de bulbes connaîtra un grand succès et mobilisera la communauté de Lévis pour une bonne cause.

Fièrement associé à



Centraide
Québec et
Chaudière-Appalaches



OPÉRATION DÉCHIQUETAGE LE 21 OCTOBRE

En collaboration avec la compagnie Déchiquetage de Beauce, le Service de police de Lévis tiendra son Opération déchiquetage :

SAMEDI 21 OCTOBRE • De 9 h 30 à 14 h 30

Dans le stationnement de l'Aquaréna Léo-Paul-Bédard, côté est 8001, avenue des Églises, Lévis

Profitez-en pour venir déchiqueter :

- Relevés de cartes de crédit
- Relevés de paie
- Déclarations de revenus
- Factures
- Cédéròms
- Autres documents personnels

Limite de 4 boîtes par personne. Ce service est offert aux résidentes et aux résidents de Lévis seulement, et non aux commerçants. Une preuve de résidence sera exigée.

